



Comité de défense de la gare de Landerneau
435 rue Descartes
29800 Landerneau

Vous avez souhaité recueillir l'avis de notre liste sur plusieurs questions portant sur le TER et plus généralement sur le transport ferroviaire. Par souci de synthèse j'ai préféré regrouper les deux premières questions.

1 - Quelles mesures préconisez-vous pour développer le service public de voyageurs dans le domaine ferroviaire?

2 - La région est responsable des TER (trains express régionaux), quels sont vos projets dans ce domaine pour la Bretagne?

La liste Europe Ecologie Bretagne a élaboré un programme visant à développer les transports en commun et en priorité le fer. Les mesures que nous proposons sont à la fois bonnes pour l'environnement, bonnes pour l'économie et sont marquées par une forte dimension sociale.

Les principales dispositions de la liste Europe Ecologie Bretagne en matière ferroviaire sont les suivantes:

1- développement d'un service public régional des transports afin d'assurer la cohérence de tous les types de transports.

2 – développer le maillage régional des TER afin que chaque territoire breton soit au maximum à 2 heures des autres. Par exemple : réalisation d'une ligne Saint-Brieuc-Vannes-Lorient.

3 - pour les déplacements locaux, définir une politique tarifaire type «train de banlieu», à l'image du tarif unique que le département du Finistère a mis en place pour les cars.

4 - Pour Landerneau l'enjeu principal est le développement de la ligne Landerneau-Quimper et son raccordement jusqu'à Nantes. C'est une priorité de notre programme. Il faut accélérer la réouverture des gares désaffectées, augmenter les cadencements et améliorer les correspondances. Pour Landerneau il faut également tenir compte de l'avis de bon nombre d'usagers qui souhaitent améliorer le service en soirée en direction de Brest.

3 - La ligne TGV Paris-Brest avance à très petits pas, comment d'après vous hâter sa mise en service? Sachant qu'elle est vitale pour le développement de la pointe Bretagne.

Europe Ecologie Bretagne ne pense pas que la ligne LGV Paris-Rennes soit vitale pour le développement de la pointe Bretagne, et ceci pour deux raisons principales:

1 – Pour des raisons d'aménagement du territoire.

La ligne LGV entre Conneré et Rennes vise à mettre Paris à 1h30 de Rennes. Pour un rennais, il sera donc plus rapide d'aller à Paris que de rejoindre Brest. En outre la ligne LGV Conneré-Rennes ne doit pas être détachée du projet global consistant à relier Nantes en passant par le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes que nous réfutons. Donner les conditions de rejoindre les portes de la Bretagne depuis Paris, aura pour conséquence le risque de renforcer l'isolement de la pointe Bretagne. Pour contrer ce risque, les écologistes avaient opté pour le pendulaire ce qui permettrait à tous les bretons, et en particulier à ceux de la pointe Bretagne, de bénéficier de la rapidité des transports à l'intérieur de la Bretagne,

2 – Parce qu'il y a d'autres priorités

Pour Europe Ecologie Bretagne la priorité est de renforcer le maillage du réseau breton afin d'offrir de réelles conditions pour se déplacer facilement et de façon économique en train à l'intérieur de la Bretagne. Des sommes conséquentes sont nécessaires pour réouvrir des lignes et des gares . En matière de transport de marchandises, les besoins en investissement sont également très importants. En offrant la possibilité de sortir du tout-routier pour les marchandises, la région Bretagne agira très positivement pour l'environnement et le climat.

En ce qui concerne le rythme d'avancement de la réalisation de la ligne LGV Conneré-Rennes, il me semble que ceci ne devrait relever que de la responsabilité de l'Etat. Sur ce sujet il convient de noter qu'Europe Ecologie Bretagne est opposée au financement par la région Bretagne de cette ligne LGV qui, au demeurant, ne fait qu'arriver à ses portes. L'enveloppe de 1 milliard d'euros pour la région Bretagne limitera considérablement les possibilités de la Région pour investir dans le maillage du réseau TER breton et dans le développement du transport des marchandises par le fer. Nous en profitons pour rappeler que le développement du fer doit se faire dans le cadre exclusif du service public et non selon le principe du partenariat public-privé tel que cela se dessine en France, y compris en Bretagne, pour la construction et la gestion des lignes LGV et pour la gestion du fret.

Christophe Winckler
Candidat Europe Ecologie Bretagne